Ville de BIACHE-SAINT-VAAST

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : MODE D'EMPLOI POUR L'ECOLE MATERNELLE

A PROPOS DU VOCABULAIRE

TAP : Temps d'Activités Périscolaires. C'est le temps qui encadre les activités de 13H15 à 14H. Ils sont gratuits et non obligatoires pour 2015-2016 à Biache-St-Vaast.

NAP : Nouvelles Activités Périscolaires. Ce sont les activités culturelles et artistiques, numériques, d'écocitoyenneté et de santé, sportives, de langue, éducatives proposées par la commune. Leur but est un éveil et un épanouissement de l'enfant qui devrait se répercuter sur ses apprentissages scolaires.

HORAIRES D'ECOLE :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

de 8H45 à 11H45

et

de 14H00 à *16H15*

Le mercredi

de 8H45 à 11H45

HORAIRES DES TAP:

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

de 13H15 à 14H

HORAIRES DE GARDERIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

De 7H à 8H45

et de 16H15 à 18H30

Service de cantine

de 11H45 à 13H15

Le mercredi de

7H à 8H45 et de 14H à 18H30

(cantine assurée le midi)

FONCTIONNEMENT DES TAP à l'école maternelle

L'inscription se fait au trimestre renouvelable tacitement. Un dossier vous est alors remis et vous devez le compléter. Celui-ci comprend :

- le règlement des TAP à signer
- un droit à l'image
- le certificat médical de pratique sportive et l'attestation des vaccinations à jour
- la demande d'assurance de responsabilité civile

Merci de veiller à respecter les horaires : présence à 13H10 à la grille d'école (seul lieu d'entrée).

Le service de garderie est assuré à partir de 16H15.

LES NAP : Exemples d'activités proposées pour 2015-2016 de 13H15 à 14H chaque jour en salle des TAP

AGE/CLASSE	L	M	J	V
G1 = TPS et PS (dortoir à 13H40)	*Relaxation*	*Éveil corporel*	*Contes et*	*sécurité*
G2 = MS	*Relaxation* *Écoute musicale et linguistique*	*Jeux de* *construction et puzzles*	*Jeux de sons* *jeux graphiques*	*Éveil corporel* *Rondes et jeux chantés*
G3 = GS	*Dessin/peinture* *Jeux graphiques*	*Informatique* *Langue*	*Environnement et tri sélectif* *sécurité*	*Jeux de société* *Jeux de logique et de sons*

Il est à noter que ce calendrier des activités est un repère pour l'enfant, mais qu'il peut être modifié selon les absences de personnel ou impondérables occasionnels.

DATES A RETENIR POUR LES NAP (maternelle)

10 juin au 24 août : inscriptions pour les TAP 2015-2016. Le dossier sera remis en famille et disponible en mairie.

Il sera à rendre en mairie ou à K.Comble.

26 JUIN : FIN DES TAP (et goûter aux enfants).

1er septembre au 17 décembre 2015 : périodes 1 et 2 des NAP (changement des activités après les vacances de Toussaint).

Les NAP se dérouleront les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13H15 à 14H00

1e Octobre 2015 : COPIL 1

1er au 17 décembre 2015 : inscriptions ou désinscriptions pour les TAP (2ème trimestre) et enquête de satisfaction.

Décembre 2015 : COPIL 2 et expo TAP

Janvier à avril 2016 : Périodes 3 et 4 des NAP. Les activités changeront après les vacances de février et auront changé à partir de décembre.

Mars 2016 : COPIL 3

21 au 31 mars 2016 : inscriptions ou désinscriptions pour les TAP (3ème trimestre).